

Le 1er août 2006

Objet: la politique de votre entreprise concernant le riz OGM

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire afin de connaître la position de votre entreprise concernant le riz GM (génétiquement modifié) et vous demander de formuler une politique en la matière. Comme vous le savez peut être, Greenpeace, depuis de nombreuses années, offre aux consommateurs de l'information sur les produits OGM, notamment à travers son *Guide des produits avec ou sans OGM* (<http://www.greenpeace.ca/guideogm/index.php>). Ce travail d'information consiste notamment à informer le grand public de l'engagement de nombreux industriels du secteur du riz à se préserver des OGM.

Le génie génétique permet de transférer des gènes d'une espèce à l'autre de manière non naturelle (en franchissant la barrière d'espèces). Les dangers de cette technologie pour l'environnement et la santé humaine suscitent des inquiétudes croissantes. Les OGM occasionnent en effet une contamination génétique irréversible de l'environnement tandis que les effets sur la santé humaine sont largement ignorés. Des études scientifiques récentes ont néanmoins fait apparaître des conséquences sur les animaux de laboratoire, ce qui contredit l'hypothèse selon laquelle le génie génétique ne présenterait aucun risque. Il est aujourd'hui urgent de disposer d'études sérieuses et indépendantes sur la question.

Aujourd'hui, on ne cultive pas de riz OGM à vocation commerciale dans le monde. Mais, la situation pourrait changer dans un avenir proche. Si le riz OGM résistant à l'herbicide Liberty de Bayer, vient d'être autorisé à la culture et à la consommation aux États-Unis et au Canada, il n'y est pas cultivé commercialement. Bayer tente d'obtenir l'autorisation pour l'importation et la consommation humaine de son riz LL 62 en Europe et dans un certain nombre de pays. Des cultures expérimentales de riz OGM ont déjà eu lieu dans différents pays d'Asie et d'Amérique latine et certains pays pourraient cultiver commercialement du riz OGM, comme en Chine. Rappelons que le riz est l'aliment de base pour plus de trois milliards de personnes dans le monde.

La contamination génétique de la chaîne alimentaire et des récoltes par les OGM devient de plus en plus inquiétante. Cette année, en Chine, nous avons trouvé des aliments pour bébés à base de riz (de la marque Heinz) contaminés par une variété illégale d'OGM. On a retrouvé cette même contamination à Hong Kong, indiquant ainsi un problème plus grave et une contamination plus répandue que ce que l'on pensait de prime abord.

Un tel exemple montre bien que l'industrie du riz n'est pas seulement menacée par l'autorisation de la production, de la culture et de la commercialisation du riz OGM, mais aussi par le commerce de semences illégales provenant de cultures expérimentales de riz OGM. Cet exemple illustre également les difficultés considérables pour contenir la contamination génétique pour une activité économique qui implique des millions de personnes.

Une fois détecté, le riz contaminé, sera rejeté par les consommateurs et nécessitera d'importantes interventions coûteuses dans un certain nombre de pays. L'année dernière, lorsque du maïs Bt10 illégal a été découvert dans des cargaisons en provenance des États-Unis, l'Union européenne et le Japon ont exigé des analyses de toutes les cargaisons arrivant dans ces régions. La contamination de la chaîne alimentaire, le cas échéant, peut provoquer des procédures lourdes et coûteuses de rappels et d'analyses de produits ainsi que des poursuites juridiques. De plus, la réputation d'une marque est en jeu, ce qui peut représenter des pertes financières supplémentaires.

Dans ce contexte, il est désormais urgent que les entreprises internationales productrices de riz définissent leurs politiques en matière d'OGM et de préservation des approvisionnements.

L'opposition des consommateurs aux OGM ne cesse de croître. Les sondages montrent bien que le rejet est massif, allant de 55 % aux Etats-Unis, 70 % au Canada jusqu'à 76 % au Japon et 89 % ,en France, pour ne citer que quelques pays. Nombre de négociants en riz et de producteurs de riz se sont déjà engagés à ne pas utiliser de riz OGM. Greenpeace continuera sa campagne d'information auprès de toutes les autorités réglementaires concernées dans le monde sur les risques du riz OGM et a commencé une campagne de sensibilisation auprès du grand public sur les risques de contamination du riz. Le document ci-joint vous donnera plus d'éléments sur la fermeture du marché au riz OGM.

Nous encourageons votre entreprise à nous envoyer un énoncé clair de votre position concernant le riz OGM qui réponde aux questions suivantes :

1. Quelle est votre politique en terme d'utilisation ou de vente de riz OGM?
2. Si le riz OGM était autorisé, achèteriez-vous ou commercialiseriez-vous du riz OGM?

Votre réponse à ce courrier serait une excellente opportunité pour votre société de rassurer le public sur la qualité et la sécurité de vos produits. Ce serait également l'occasion d'adopter des mesures préventives en informant vos fournisseurs que vous n'accepterez jamais de riz OGM, même s'il venait à être mis sur le marché.

Nous vous serions très reconnaissants de nous répondre avant le vendredi 8 septembre. Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Ian Illuminato
Responsable de la campagne OGM
Tél.: +31 207 182 177
Courriel: ian.illuminato@int.greenpeace.org

DE LA PART DE:

Éric Darier, Ph.D.
Responsable de la campagne OGM
454 Laurier Est, 3e. étage
Montréal, Québec
H2J 1E7
Tél.: +1 514 933-0021
Fax: + 1 514 933-1017
Courriel: eric.darier@yto.greenpeace.org